

7108

GOUVERNEMENT DU SENEGAL
COMITE NATIONAL DE PILOTAGE



PNUD
PROGRAMME DES NATIONS-UNIES
POUR LE DEVELOPPEMENT

FENU
FONDS D'EQUIPEMENT
DES NATIONS-UNIES

UNOPS
BUREAU DES SERVICES
D'APPUI AUX PROJETS DES
NATIONS UNIES

*ATELIER – BILAN
des Activités du PADMIR pour l'année 2004*

TERMES DE REFERENCE

novembre 2004

I. Introduction

Le Gouvernement du Sénégal, en partenariat avec le PNUD et le FENU, met en œuvre le PADMIR qui s'inscrit dans le cadre de la Lettre de politique de développement rural décentralisé et des objectifs du millénaire pour le Développement.

Les axes stratégiques autour desquels gravite l'action du programme peuvent être résumés ainsi :

- Améliorer la gouvernance locale en milieu rural ;
- Contribuer à la réduction de la pauvreté en milieu rural ;
- Renforcer la maîtrise d'ouvrage locale ;
- Favoriser la démocratie locale et ;
- Contribuer à la promotion du développement économique local dans sa zone d'intervention.

L'approche du Programme s'articule autour d'une concertation permanente entre les différentes parties prenantes à sa mise en œuvre. C'est ainsi que depuis trois ans, le rôle du comité national de pilotage est de plus en plus important.

Depuis 2002, outre les rencontres au niveau national, à travers l'organisation d'ateliers, les missions de supervision sur le terrain ont été des moments importants de concertation et de réflexion sur les perspectives du programme.

L'un des éléments de matérialisation de cette démarche a été la revue tripartite organisée en 2003 au cours de laquelle d'importantes décisions ont été prises.

A la suite de cette réunion, le comité national s'est réuni dans un atelier de capitalisation des démarches de développement du PADMIR qui a également servi de cadre pour aborder la question de la relève et d'autres sujets d'intérêt majeur liés aux dossiers techniques et politiques dont l'exécution reçoit l'appui du PADMIR.

L'atelier qui sera organisé du **20 au 24 décembre 2004**, s'inscrit dans ce cadre.

II. Objectif général de l'atelier

Réunir les membres du comité national de pilotage en vue d'échanger sur les avancées du programme et les difficultés liées à sa mise en œuvre au cours de l'année 2004.

III. Objectifs spécifiques

- échanger sur l'exécution des dossiers du programme en 2004 ;
- apprécier les impacts des actions menées avec l'appui du programme ;
- partager les grandes orientations du PTA 2005 en perspective de la relève

IV. Participants à l'atelier

1. le Directeur des Collectivités Locales
2. Le Directeur Général de la Comptabilité Publique et du Trésor
3. Le Directeur de la Coopération Economique et Financière
4. Le Directeur de la Planification Nationale et de la coordination avec la Planification régionale
5. Le Président de l'Association Nationale des Conseils Ruraux
6. Le Président du Conseil National de Concertation des Ruraux
7. Le Directeur de l'Expansion Rurale
8. Le Coordonnateur de la Cellule de Suivi des Programmes de Lutte contre la Pauvreté
9. Le Chargé de Programme du FENU
10. Le Coordonnateur National du PADMIR
11. Le Secrétaire Permanent du PSIDEL
12. Le Chargé de suivi du PADMIR à la DCL
13. Le coordonnateur de l'UAT du PADMIR à Kaffrine
14. Le Coordonnateur de l'UAT du PADMIR à Kébémér

V. Modalités pratiques d'organisation

L'atelier sera résidentiel. Il est prévu de l'organiser au « Centre Touristique de la petite Côte » à Mbour. La prise en charge des participants sera assurée à travers le paiement de perdiems qui permettront, à chaque participant, de régler sa note d'hôtel.

Par ailleurs, en raison de contraintes budgétaires, il est prévu un participant par structure.

Dakar, le 29 novembre 2004

Le Président du Comité National de Pilotage du PADMIR